ensemencé, 3 ; tapage injurieux, 4 ; avoir doublé un automobile un tramway en stationnement, 4 ; maraudage de récoltes, 4 ; dépôt d'immondices, 3 ; défaut de visa de carte d'identité, 2 ; stationnement d'automobile sans nécessité, 2 ; divagation de poules, 2 ; fermeture tardive d'estaminet, 2 ; défaut de registre de logeurs, 2 ; non exécution de travaux, 1 ; défaut de vaccination, 1 ; défaut de carte d'identité, 1 ; défaut de permis de conduire, 1 ; défaut d'appareil rétroviseur, 2 ; tenue d'un jeu de hasard sur la voie publique, 1 ; bal sans autorisation, 1 ; écoulement d'eau sur la voie publique, 1.

Il a été procédé à 31 arrestations se décomposant comme suit :

Expulsion, 7 ; vagabondage et mendicité, 5 ; vols, 4 ; extraits de jugement, 3 ; outrages à agents, 3 ; mandats d'arrêt, 2 ; contraintes par corps, 2 ; coups, 1 ; interdiction de séjour, 1 ; meurtre, 1 ; incendies volontaires, 1 ; mandat d'amener, 1.

En dehors de ces affaires, 101 individus ont été poursuivis sur citation directe pour délits divers et ont comparu devant le tribunal correctionnel de Lille.

Fraternelle des combattants. — Ce soir, de 18 h. à 20 h., versements pour le premier trimestre de la Mutuelle-Retraite.

Dimanche, de 9 h. 30 à midi, perception de la Mutuelle et permanence habituelle, où tous renseignements sont fournis concernant les droits des A.C. et victimes de la guerre. Etablissement de toutes pièces pour carte, retraite du combattant, etc ; perception de la cotisation de 1935.

Pour les pauvres. — M. Delval, entrepreneur de peinture, à Croix, a versé une somme de 200 francs au bureau de bienfaisance. La commission charitable le remercie bien sincèrement.

Dispensaire antituberculeux. — La semaine prochaine, il y aura séances de consultations : mardi 8 janvier, à 9 h., docteur Bauwin ; jeudi 10 janvier, à 9 h., docteur Montaigne ; samedi 12 janvier, à 15 h., docteur Bauwin.

L'infirmière tiendra une permanence, jeudi 10 janvier, de 16 à 17 heures.

A. JACQUEMONT CHIRURGIEN DENTISTE
172 — Rue Carnot — 172
Extraction : 5 fr. — Dentiers : 400 fr. Renseign. gratuits. Assurance. Sociales 4059

Amis Réunis du Touquet. — La Société de secours mutuels « Les Amis Réunis du Touquet » a tenu son assemblée générale trimestrielle, sous la présidence de M. Cocgnez, entouré de MM. Desbonnet et Courtois, vice-présidents. Le président donna la parole à M. Debacker, secrétaire, pour la lecture du procès-verbal de la dernière réunion, qui est adopté sans observation. Le rapport financier de l'année 1934, qui se chiffre par un excédent de recettes de 5.434 fr. 80, est également adopté. Le président félicite le secrétaire et le trésorier, M. Vancaelmont, pour le dévouement qu'ils apportent envers la société et leur bonne gestion. Sur la proposition de M. Nutte, un chaleureux vivat est chanté en l'honneur de la commission.

A l'issue de la réunion, une quête faite par le président au profit du timbre antituberculeux, a rapporté la somme de 55 fr. 25. Le président, au nom de la commission, remercie l'assemblée du beau geste qu'elle vient d'accomplir, puis une brillante tombola, jouée aux dés entre tous les membres présents, termina cette assemblée.

Concert. — Le Sport Ouvrier Wattrelosien, en accord avec sa commission, organise, pour le dimanche 27 janvier, à 17 h., son grand concert annuel, à la salle des fêtes de l'Amicale du Centre.

Pour la circonstance, il s'est assuré le concours de chanteurs connus, tels que Dubois-Prudent, chanteur de genre ; Lavens, comique-grime, etc... En outre, sa section féminine interprétera les ballets les plus cotés de son répertoire. Il invite tous les amis du Sport Ouvrier à assister nombreux à ce concert, qui est appelé à remporter un énorme succès.

On peut se procurer des tickets auprès des membres de la commission, du moniteur, de le monitrice ainsi qu'au siège, 190, rue de Tourcoing, Wattrelos, aux prix de 4 fr. les premières numérotées et de 2 fr. les secondes.

Réception d'électeurs. — M. J. Lebas député, se tiendra à la disposition des électeurs, dimanche 8 janvier, de 10 h. à midi, salle de la coopérative « L'Humanité », 190, rue de Tourcoing.

Club des supporters « Allez l'Excel ». — Les supporters et amis désirant faire le déplacement pour le match Racing-Excel sont priés de se faire inscrire le plus tôt possible, 22, Grand Place (Café de l'Hermonie). Départ en autocar, place de Wattrelos, à 12 h. 30 précises ; prix du déplacement, 5 fr., aller et retour. Se presser, places limitées.

FOOTBALL. — **Stade Gapin-Vert** : Dimanche éq. 1A à St-André à 14 h. ; r.-v. au siège à 12 heures 15. — Eq. 1B contre U.S.R. Celtic terrain municipal de Roubaix à 9 h. 30 ; r.-v. au siège à 7 h. 30. — Eq. 11 et Juniors : voir au siège. — Eq. Minimes A 8 h. 30 notre terrain contre E.A.C. Minimes A ; au siège à 8 h. — Eq. Pupilles contre U.S.R. à 10 h. notre terrain ; au siège à 9 h. 30.

Ce samedi à 14 h., réunion pour Minimes et Juniors au siège.

— **Sporting-Club Wattrelosien** : Eq. 1re contre F.C. Tourquennois à 14 h. 15 au terrain municipal de Wattrelos ; r.-v. à 13 h. 45 au vestiaire du Pollissot, 45, rue Thiers.

Eq. réserves : repos.

Basket-ball. — Amicale de la Bailleric. — Equipes A et B, repos ; équipe minime A contre Saint-André, à 9 h. 30, à Saint-André : rendez-vous chez Callens, à 7 h. 30 précises, pour : Tahon, Duponchelle Oscar, Verdonck L., Glorieux, Nseye. Délégué : Jean ; remplaçant : Turpin.

Minimes B contre A.C.W., à 9 h. 30, au Centre (championnat). Rendez-vous chez Callens, à 8 h. 45, pour Duponchelle, A. Verdonck, G. Detollenaere, Duponchelle, J. Henneuse, J. Verdonck, Ed. Jovenaux. Délégué : Paret.

Basket-ball. — Amicale du Plouys. — Dimanche, au Plouys, contre A.A.R., matches de division d'honneur L.N.B.B. : équipe 2, à 9 h. 30 ; équipe 1, à 10 h. 30 ; rendez-vous au vestiaire, à 9 heures.

BASKET-BALL. — **Amicale du Centre** : Dimanche à 15 h. à l'école, éq. 1A contre A.S.S.H.O. ; à 14 h. match des équipes 1B de ces deux clubs. — A 9 h. 30 à l'école, éq. minime 1A contre A.B. Wattrelos.

CROIX

Cantines et garderies. — Le service des cantines et garderies reprendra à partir de lundi 7 janvier ; les tickets pour les repas payants seront délivrés aujourd'hui samedi, de 14 à 16 heures.

ALCAZAR. - 2 grands films : **Miquette et sa mère**, avec Roland Toutain, et **Fanatisme** avec Pola Négri. - Actualités « Eclair Journal ».

Amical-Club de Croix. — Dimanche éq. 1A contre R.C. Roubaix (Revenants) à 10 h. Bd de Lyon ; r.-v. au vestiaire, anciennement chez Vital, Bd de Lyon à 9 h. 30.

Eq. 1B : contre R.C. Roubaix II à 9 h. 30 Stade Gustave Sandras ; r.-v. au siège à 8 h.

Eq. II et Minimes : repos.

Société de Javelots « Les Mal s'y Frotte ». — Après une courte période de repos, les rénjouis recommenceront à partir de dimanche 6 janvier à 10 h. en siège, Café du Congo, 43, rue de l'Egalité. Comme auparavant, de magnifiques prix seront distribués. Au pas à 10 heures.

Etat civil. — Décès. — **Maria Fiévet**, veuve Bilenne, 78 ans, ménagère, rue Verte, cité Droissart, 2.

FAMILIA 2 PARLANTS FRANCAIS
Un Film ultra-comique avec
NOEL-NOEL et FERNANDEL dans
Adémaï aviateur
LA VIERGE DU ROCHER
Grand drame avec le petit BARAT

LANNOY

UNE IMPORTANTE RÉUNION DES GARDES CHAMPÊTRES DU CANTON

Comme les années précédentes les gardes champêtres du canton de Lannoy se sont réunis pour la banquet traditionnel de nouvel-an, le jeudi 3 janvier, dans les salons de l'Hôtel de ville de Lannoy. Le matin, ils se sont rendus au cimetière de Toufflers, pour y déposer une gerbe de fleurs sur la tombe de leur camarade Jules Desmettre, décédé.

Au cours du banquet la plus franche camaraderie ne cessa de régner parmi les convives et tous les agents étaient heureux de trouver à leur table le cher Huvenne, secrétaire général de l'Union Départementale des Policiers du Nord et de l'Association professionnelle de la police de Roubaix et environs.

Au dessert ce dernier parla longuement des questions corporatives, de l'orphelinat et de la mutualité et invita tous les gardes champêtres à venir se grouper derrière la bannière syndicale et mutualiste de la police de France et des Colonies. Le délégué, M. Casquevieux, de Lys, remercia M. Huvenne pour les explications complètes et détaillées qu'il venait apporter à tous ses collègues et l'assura qu'il pouvait compter sur tout le dévouement des gardes champêtres du canton de Lannoy, lesquels ont déjà compris depuis longtemps leur devoir de syndicaliste et de mutualistes.

Un vivat fut ensuite chanté en l'honneur du président et du secrétaire général et la fête se clôtura par des chansons et dans une franche gaieté.

LYS-LEZ-LANNOY

COMBATTANTS REPUBLICAINS SECTION DE LYS, LANNOY ET TOUFFLERS

C'est dimanche 30 décembre qu'eut lieu chez M. Desplanques, à Lannoy, l'assemblée générale de cette section.

Le président, M. L. Lebrecq, exposa un rapport moral de haute valeur, spécifiant clairement la grande fraternité de tous les combattants républicains dans cette période de crises et de restrictions obligatoire.

Le secrétaire rapporta les comptes rendus des Fédérations et l'assemblée décida à l'unanimitée le vœux suivant :

« Prie leurs fédérations départementale et nationale d'apporter toute leur attention aux revendications matérielles des A. C.

« En premier lieu et de toute urgence au moment où la loi sur la main-d'œuvre étrangère va entrer en application, d'user de leur influence auprès de tous les élus de gauche et de leur rappeler que les combattants républicains sont électeurs, qu'ils n'allient pas défendre les vœux des chambres de Commerce.

« Demande que tous les frontaliers soient compris dans la main-d'œuvre étrangère, n'accordant qu'une exception, celle des Etrangers ou frontaliers anciens combattants. Mais réclame une loi accordant la prioritée aux anciens combattants français ».

Allocations militaires. — Le contingent qui sera incorporé en avril prochain comprendra vraisemblablement les jeunes gens nés du 1er décembre 1913 au 31 mars 1914 inclus, ainsi que les ajournés des classes précédentes reconnues aptes au service armé ou au service auxiliaire par le conseil de révision.

Les familles qui se croiraient en droit d'obtenir l'allocation militaire sont priées de se présenter à la Mairie (3e bureau), où tous les renseignements leur seront donnés. Les demandes devront être déposées dans le plus court délai possible, les dossiers devant parvenir à la Préfecture pour le 15 février.

Quant aux hommes des disponibilités et des réserves susceptibles d'accomplir une période d'exercices en 1935, les demandes d'allocation militaire formulées par les familles de ces réservistes doivent être déposées sous peine de forclusion dans les 15 jours qui suivent la réception de l'avis d'appel.

Véhicules automobiles. — Les possesseurs d'automobiles, tracteurs, remorques, motocyclettes, etc., recevront prochainement par les soins de la police les formules nécessaires aux déclarations obligatoires. Ces dernières devront être remplies soigneusement et lisiblement et déposées à la Mairie (3e guichet), pour le 15 janvier (dernier délai).

HEM

Visite du contrôleur. — M. le contrôleur, M. le contrôleur des contributions directes se tiendra à la Mairie, jeudi 10 janvier, de 14 h. 30 à 17 h., à la disposition des contribuables pour recevoir les réclamations et donner tous renseignements en matière de contributions directes.

Nourrissons. — La consultation des nourrissons aura lieu mardi, 8 janvier, au dispensaire de la rue Victor-Hugo, à 15 heures.

Dispensaire d'Hygiène Sociale. — Mardi 8 janvier, à 14 h., consultation par M. le docteur Leborgne. La consultation du samedi 26 janvier n'aura pas lieu. Il y aura exceptionnellement consultation le samedi 19.

Statistique de l'état civil. — Au cours de l'année 1934, la mairie a enregistré : 124 naissances, 68 décès, 12 transcriptions de décès, 48 mariages et 4 divorces. Il y a eu 18 naissances de plus qu'en 1933 et 28 décès en moins.

Statistique des pigeons voyageurs. — Les propriétaires de pigeons voyageurs ont déclaré 1.720 pigeons dont 792 entrainés et 928 non entraînés. Parmi les 111 colombiculteurs qui ont fait leur déclaration, 53 appartiennent à une société et 48 sont amateurs isolés.

Football Club d'Hem. — Dimanche 8, équipe 1 A contre A. C. Sailly, à 14 h., à Hem, vestiaire à 13 h. 15. — Equipe 1 B contre A. C. Fiers, à 9 h. 30, à Hem ; vestiaire, à 9 h.

— Mardi 8, à 19 h., au siège, réunion de la commission.

FLERS-BOURG

Société des Jardins Ouvriers. — Les membres de la section sont priés d'assister aux funérailles de M. Jean Liénard, président de la société.

Ses obsèques auront lieu aujourd'hui, samedi, à 10 h. Rassemblement à la maison mortuaire, 80, rue Jules-Guesde, à 9 h. 30.

ASCQ

Société d'Horticulture et des Jardins Ouvriers. — Section d'Ascq. — Les séries de graines sont arrivées. Le secrétaire invite les sociétaires à passer en son domicile, 9, rue Galliéni, pour paiement de la cotisation de 1935.

ANNAPPES

Soirée artistique. — La société Jeanne d'Arc a donné dimanche une soirée artistique qui obtint un remarquable succès.

Les excellents artistes amateurs qui composent cette association ont interprété avec beaucoup de talent l'acte célèbre du Th. de Banville « Gringoire a et le « Moulin du chat qui fume ».

Parm l'assistance, on notait le présence de MM. le lieutenant-colonel De Curières de Castelnau, le commandant Schleizer, le docteur Delesenne, M. et Mme Wettine-Maes, Mme Descamps, M. et Mme F. Descamps, Masquelier, meire de Forest.

Cette soirée était organisée au profit de l'arbre de Noël des enfants.

BAISIEUX

La loterie des A. C. — Voici la liste des numéros gagnants sortis au tirage à la Noël des Enfants des Anciens Combattants du Grand-Baisieux :

207	2584	886	1512	2408	2306	1103	1828
11	3080	2622	2228	1414	1638	2384	956
1813	26	2223	3014	834	2426	743	492
495	841	1863	2334	748	1819	147	222
1138	1495	1018	1478	2406	682	447	2623
1737	1441	544	2428	1935	317	1885	1637
2017	918	904	635	448	2026	2337	598
524	2529	2818	621	2342	2602	2126	2422
2724	925	634	2018	112	3091	2113	3096
637	2405	15	1724	713	3128	1663	2210
205	222	406	297	1356	2083	1407	1523
1542	1878	403	2756	2152	3718	1996	547
3056	1406	2724	895	1609	1824	715	1950
1335	1801	1976	1578	1898	2793	84	3131
897	104	1927	1828	1910	3125	3126	2612
238	1321	2235	196	1591	1829	2892	379
18	1627	2845	195	2525	2728	2675	1478
3124	364	1807	787	1318	1847	8	2747
1591	2991	1323	2992	2618	819	1693	1322
3131	137	3001	2025				

Football. — Dimanche dernier, l'A.C. Sailly-Lannoy a battu le F.C. Baisieux par 4 buts à 1. A la mi-temps les visiteurs menaient par 2 à 1. Plusieurs incidents d'arbitrage se produisirent ensuite et enlevèrent au match une partie de son intérêt.

— Le F.C. Baisieux mettra prochainement sur pied un match dont le produit ira au Bureau de bienfaisance de la commune. Le Comité espère que les spectateurs répondront nombreux à son appel.

CYSOING

LE CONCERT DE L'HARMONIE

L'Harmonie municipale de Cysoing rappelle à ses membres et amis que c'est dimanche prochain qu'elle organise son grand concert annuel.

Devant le succès remporté par celui de l'année dernière, le comité a encore fait appel à Maurice et Marguerite Lecomte, les reputée artistes de Radio P.T.T. Nord, qui en compagnie de leurs partenaires habituels, présenteront, cette fois-ci, un programme particulièrement gai.

Après quelques morceaux exécutés par l'Harmonie, nous aurons, en lever de rideau : « Saint-Amour, arrêt, buffet », spirituelle et amusante opérette, que ces artistes interprètent avec un brio et un entrain communicatifs.

Ce sera ensuite « Mon Bébé », l'amusante comédie de Maurice Hennequin, qui sera donnée par autorisation spéciale.

Cette pièce sera jouée par Mmes Lecomte, Dégardin, Riddez, Costa, Pronlez et MM. Lecomte, Degand, Jean Berger, Bartholomé, etc... A elle seule, elle constitue un véritable remède contre la neurasthénie et le cafard. Aussi, nul doute qu'un public nombreux se pressera, dimanche, dans la salle des fêtes, pour y applaudir nos sympathiques interprètes, tous de Radio P.T.T.-Nord.

On peut retenir ses places chez M. Leclercq, rue Gambetta.

Ecole de Perfectionnement des sous-officiers de réserve. — La prochaine séance de l'Ecole de Perfectionnement des sous-officiers de réserve du canton de Cysoing aura lieu dimanche, à 10 h., dans l'une des salles de l'ancienne Mairie, rue Aristide Briand.

Caisse d'Epargne. — Les bureaux de la Caisse d'Epargne seront ouverts dimanche, de 10 h. 30 à midi, dans l'une des salles de l'ancienne Mairie, rue Aristide Briand.

Cours de musique. — Il est créé pour Cysoing et les communes environnantes un cours de solfège pour n'importe quel instrument de musique, ainsi qu'un cours de saxophone et d'accordéon chromatique. Pour tous renseignements s'adresser à M. Augustin Dumoulin, 47, rue Gustave-Delory, à Cysoing.

Préparation militaire. — Les séances de préparation militaire ont lieu chaque semaine, le lundi, à partir de 18 h. 15 ; le mercredi, à la même heure, et le dimanche, à partir de 9 heures, dans l'une des salles de l'ancienne Mairie, rue Aristide Briand.

Football. — L'équipe 1 A de l'Etoile-Club de Cysoing se rendra à Baisieux, dimanche prochain 8 janvier, pour y rencontrer le football-Club de Baisieux, en un match de championnat du Nord (4e division). Les supporters et amis de l'Etoile-Club sont priés d'accompagner nombreux les joueurs. Le départ aura lieu en autocar à 13 h.

Supporters de l'Etoile-Club. — La réunion mensuelle des membres supporters de l'Etoile-Club de Cysoing aura lieu le lundi 7, à 20 h., au siège, café de la Scierie, tenu par M. Arnould Macaux-Reynaert, rue Aristide-Briand.

Les supporters sont instamment priés de mettre leurs cartes à jour pour les matches retour.

WILLEMS

Allocations militaires. — Le contingent qui sera incorporé en avril prochain comprendra vraisemblablement les jeunes gens nés du 1er décembre 1913 au 31 mars 1914, ainsi que les ajournés des classes précédentes reconnus aptes au service.

En conséquence, les familles des jeunes gens qui remplissent des conditions de soutien indispensable de famille peuvent, dès maintenant et, en tous cas, avant le 31 janvier, déposer à la mairie leur demande d'allocation militaire.

Les réservistes convoqués pour une période d'appel devront déposer leur demande dans les dix jours de la réception de leur avis d'appel.

CHÉRENG

Cequeleux. — Une partie de coqs est annoncée pour dimanche, à l'estaminet tenu par M. Wiart père, contre la société Marcel Lecocq, de Sainghin. Mise, 2 de 2 mort. La mise au parc aura lieu à 18 h. 30.

LEERS

LA « CENSE DU COULOMBIER »

Peu de communes possèdent d'aussi nombreux antiques manoirs que celle de Leers.

Ce village fit longtemps partie du Tournaisis, berceau des rois francs. Le régime féodal y fut peut-être appliqué plus que dans les autres régions de la France. D'ailleurs, Leers fut surtout connu dans les temps anciens par les châteaux et les censes qui se trouvaient sur son territoire.

M. Théodore Leuridan, dans sa remarquable étude sur les communes de la Châtellerie de Lille, et M. le chanoine Montepuis, dans son livre : « Histoire de Leers », nous ont décrit ces vestiges du passé. La lecture de quelques vieux manuscrits, l'examen d'anciens baux, la tout nous fournit des renseignements visite des ruines, la tradition des anciens, complémentaires sur la succession des « censiers » et des propriétaires et sur diverses particularités plus propres à intéresser le lecteur.

LA « FERME DU COULOMBIER »

Quend, en venant de Roubaix, on descend du tramway au hamesu du Buisson, on a, à sa droite, deux chemins. L'un la rue Hoche, conduit au vieux moulin et au château d'eau. L'autre, entre deux estaminets, la rue Pierre-Catteau prolongée, conduit directement à une vaste ferme entourée de prairies vallonnées et en partie entourées d'une mare d'eau. C'est la « ferme du Coulombier », une des plus vasts ds nvirons.

Pour le moment, tout le monde est au travail. Les attelées sont au champs. Quel beau spectacle de force et de prospérité.

UNE CONTROVERSE

En ce qui concerne l'origine de cette ferme, une controverse non encore réglée, met en présence M. Théodore Leuridan et le chanoine Monteuuis, au contraire, vu la situation de la ferme, son aspect, son domaine, son ancienneté, ses murs épais entourés de larges fossés, dit qu'elle fut jadis un château féodal et même un fief important.

Dans un acte de vente du 17 novembre 1732, elle est appelée « Seigneurie du Coulombier, à Leers ».

LES PROPRIÉTAIRES ET LES CENSIERS

Le premier propriétaire dont nous ayons le nom est le sieur François Bataille, négociant, qui, en 1732, la possédait conjointement avec J.-B. Exupré, seigneur de Wendin, car tous les deux signèrent l'acte de vente de la seigneurie à dame Marie Reding, veuve de Michel Lemaire, seigneur d'Esplechin, d'Anstaing et de Gruson.

La seignerie ne sortit pas de la famille Lemaire, car pendant la révolution, elle fut vendue nationalement à Juste Ochin comme bien d'émigré provenant d'Isabelle Lemaire. Actuellement, elle appartient à M. de Lanoquesaing.

Au 17e siècle, le censier du Coulombier s'appelait Mullier. Il était lieutenant-général de Leers et mourut en 1692. Son fils, François Mullier, reprit la ferme. Il fut bailli en même temps que censier du Coulombier, et aussi échevin. Il mourut en 1707.

Au moment de la Révolution, la ferme était occupée par trois frères Deffrenne, qui étaient passés de la Maison Blanche au Coulombier. Tous trois périrent assassinés, deux dans leur maison et le troisième près du moulin. Leur ferme fut incendiée. On raconte qu'ils avaient payé leur fermage au gouvernement et qu'ils furent massacrés par des brigands ou « chauffeurs de pieds » qui déclaraient venir au nom des émigrés, les vrais propriétaires, et réclamaient les loyers sous menaces de mort. Quelque temps après, un fermier du nom de Doutreluigne reprit le bail et se ruina. Dès l'année 1749, la ferme fut exploitée par Pierre Delannoy, elle passa ensuite à son fils, qui mourut, maire de Leers, en 1840. Sa veuve et son fils exploitèrent la ferme qui resta bientôt à l'un d'eux, Henri Delannoy-Derache. A la mort de ce dernier, en 1874, elle passa à son beau-frère, M. J.-B. Derache.

Actuellement, la ferme du Coulombier est exploitée par Mme Vve Delcourt et ses fils.

Des chevaux prennent le mors aux dents. — Hier, vers 18 h., un attelage de la Brasserie Moderne, de Roubaix, stationnait rue de Lys, le conducteur étant occupé à une livraison. Pour une raison inconnue, les deux chevaux se mirent subitement en route au trot. Le conducteur n'eut qu'une ressource, celle de s'élancer à la poursuite de son attelage. Celui-ci fut arrêté rue du Fresnoy, à Lys, par un passant.

Statistique du chômage. — Au cours de la semaine du 23 au 20 décembre 1934, les services de la mairie ont enregistré 107 chômeurs complets, qui ont reçu 7.335 fr. 25 de secours, et un chômeur partiel, à qui il a été versé 38 fr. Aujourd'hui samedi, paiement des indemnités de chômage, à 18 h. 30, place de l'Eglise.

Jeunesse Sportive Leersoise. — Dimanche, équipe 1A contre Toufflers 1A, à 14 h. 15, à Lys. Rendez-vous à 13 h. 15, au patronage, 29, rue du Cimetière.

Etat civil. — **Naissances.** — Jean Michez, rue de la Papinerie, 34. — Renée et Micheline Plouvier, rue de la Papinerie, 77.

Décès. — **Sophie Cappelier**, 73 ans, rue du Capitaine-Picavet.

Publications de mariage. — **Robert Brutin**, camionneur, rue du Gibaltar-droite, et **Elisabeth Lambrecht**, épeuleuse, à Néchin (Belgique), rue du Bucquois.

TOURCOING

BUREAUX : Rue Pidéle-Lehouez, 3. « TOURCOING. — Téléphone 9-55.
DÉPOT DE VENTE : 14, Rue Pidéle-Lehouez

On modernise la rue Saint-Jacques

L'extraordinaire hiver doux et brumeux que nous avons jusqu'ici aura permis de prolonger de plusieurs mois les travaux, en plein air de la voirie de Tourcoing, travaux que le gel et la neige eussent fatalement interrompus.

Qui ne connaît la rue Saint-Jacques, l'artère la plus courte, mais aussi la plus fréquentée de notre ville, celle qui renferme les plus somptueux magasins. On a déjà fortement aménagé cette voie, par la trouée de la rue du Printemps et l'érection de plusieurs immeubles à quatre et cinq étages, dans la ligne moderne. Il reste que la rue Saint-Jacques, qui part de la Grande Place, gagne la rue Nationale par un coude dangereux ; il est impossible de voir à la fois les deux bouts.

On a réglementé la circulation par l'institution d'un sens unique en direction de la rue du Calvaire. Cependant, les nombreux piétons étaient forcés, aux heures d'affluence surtout, et vu l'étroitesse ridicule des trottoirs, datant d'un autre âgn, de descendre sur la chaussée, au risquo de se faire accrocher par un phare d'auto ou de camion.

Depuis une quinzaine, on s'occupe de l'élargissement d'environ un tiers des trottoirs ; on a pris naturellement sur la chaussée ; les chauffeurs, réduits à la portion congrue, se verront obligés de marcher plus lentement que par le passé. Et les passants disposeront de larges trottoirs, pavés de dalles rectangulaires analogues à celles de l'avenue Dron, qui donneront à la rue Saint-Jacques un air cossu tout à fait remarquable.

Comme le montre notre cliché, les équipes de paveurs ont arrivés au croisement de la rue Nationale ; c'est dire que le travail sera bientôt terminé.

UN ASPECT DU CHANTIER.

LA FRAUDE

Les douaniers de service à la frontière ont arrêté Bostoen Valère, 34 ans, demeurant rue du Nouveau-Monde, à Mouscron, porteur de 11 kg. de tabac ; Gheyssel Henri, 31 ans, de Reckem, 34, rue du Dronckaert, avec 9 kg., et Natalie Deacayssche, 81 ans, demeurant à Tourcoing, 56, rue du Général-Bonnaud, avec 2 kilos.

Les trois fraudeurs ont été déférés au Parquet de Lille par la gendarmerie de Tourcoing.

LAVEUSES
DU CONSTRUCTEUR A L'ACHETEUR
(Marque Olive)
Machine avec moteur depuis..... 325 fr.
Essoreuse, la grande largeur (gar. 5 ans.. 80 fr.
J. OLIVIER-BRASSART, 166, r. de Paris Tourcoing (près la gare des France)
(On porte à domicile gratuitement)

RÉUNION GÉNÉRALE DE LA CAISSE « LE TRAVAIL »

A la Bourse du Travail, 196, rue de Guisnes, sous la présidence de M. H. Lefèvre « en lieu l'assemblée générale de la Mutuelle et des membres adhérents à le Section locale de la Caisse d'Assurances Sociales « Le Travail ». Après que M. Pacquet, secrétaire, eut donné lecture des rapports moral et financier qui furent approuvés à l'unanimité, M. Georges Dhont, vice-président de la Caisse départementale « Le Travail », fit un exposé complet des travaux de la Commission administrative et du bureau de le dite Caisse. Ensuite il passa en revue les différents stades de l'application de le loi, ainsi que des améliorations qui devraient y être apportées. Il souligna l'effort fait par la Caisse en faveur des assurés qui ont profité du bonl des premières années, il démontra que, grâce à l'action des travailleurs organisés, la Caisse « Le Travail » qui eu Congrès de 1932 groupait 55.000 adhérents en groupe à ce jour 80.000. Le Conseil d'administration, non content d'accorder certains avantages aux assurés, pensait qu'il fallait œuvrer dans le voie de la prévention c'est ainsi qu'après entente avec les Belges on entrevit la possibilité d'envoyer en Belgique une partie des assurés affaiblis et convalescents. Mais une question préoccupait tout spécialement, que les femmes et les enfants séparés de leur famille puissent avoir des visites plus fréquentes c'est pour cela que le Caisse fit l'acquisition du château de Kéverlan, situé à Petite-Synthe près de Dunkerque, où les femmes et les enfants anémiés ou convalescents jouissent d'un repos au grand air, le Maison de Repos a fait l'admiration de tous ceux qui l'ont visités, là deux fois par mois les parents ont avec les convalescents la possibilité de passer la journée en famille. Examinant ensuite les questions qui seront discutées au Congrès départemental.

Le vœu suivant est ensuite adopté : 1. Nécessité de la représentation des assurés aux seins des Commissions des Hospices. — 2. Modification à apporter à l'assurance invalidité. — 3. Obligations pour les employeurs de remettre à chaque trimestre les récépissés de versements aux assurés. — 4. Suppression des catégories. — 5. Application d'un régime transitoire en faveur des assurés devant être retraités en juillet, victimes de la Crise. — 7. Réclamer le vote de la loi en faveur des vieux travailleurs exclus des Assurances sociales.

Le président ayant remercié M. Dhont de son brillant exposé, l'assemblée donna mandat aux délégués d'approuver le rapport moral et financier de le Caisse départementale « Le Travail », et de voter en faveur des divers vœux présentés au Congrès.

Elève une protestation contre l'arrêt de le Cour de Cassation concernant l'assurance décès, approuve les mesures prises par le Cour de Cassation concernant l'assurance décès, approuve les mesures prises par le bureau de le Caisse, pour l'action à mener afin qu'une loi vienne modifier l'arrêt de le dite Cour.

Lève la séance au cri de vive le Caisse « Le Travail », seule caisse régie et administrée par les travailleurs.

NOEL AU BUREAU DE BIENFAISANCE

Les enfants des chômeurs ont bénéficié la semaine dernière, à l'occasion des fêtes de Noël, d'une substantielle distribution de gâteaux et de friandises.

Cet avantage ve être étendu à une autre catégorie intéressante de malheureux : les malades, vieillards et infirmes secourus par le Bureau de Bienfaisance.

Grâce à des dons en nature importants, le Bureau de Bienfaisance a pu, sans trop obérer son budget, faire confectionner dans ses locaux, des coquilles de 700 gr. qui seront distribuées aux 1.600 familles secourues par l'administration charitable.

ELECTIONS CANTONALES

Par arrêté, en date du 28 décembre dernier, M. le Préfet du Nord a convoqué au dimanche 20 janvier l'assemblée électorale du canton de Tourcoing-Sud à l'effet d'élire son représentant en remplacement de M. Paul Maréchal, conseiller général, décédé.

Le scrutin s'ouvrira à 8 h. et sera clos à 18 h. En cas de ballotage le second tour de scrutin aura lieu le dimanche 27 aux mêmes heures.

Les électeurs de ce canton ayant égaré la carte électorale qui leur a été délivrée pour les élections cantonales d'octobre dernier, laquelle doit servir également pour cette consultation, sont invités à en faire la déclaration à l'Hôtel de Ville, bureau du secrétariat, guichet 2, de 9 h. à midi et de 14 à 18 h. ou leur sera remis une pièce en tenant lieu.

Ils sont priés de se munir d'une pièce d'identité (livret militaire, livret de famille, etc.).

Vos lunettes donneront toujours satisfaction en vous adressant à CAU, Opticien breveté du Gouvernement, 14 ter, rue du Tilleul, Tourcoing. 4018

FAMILLES NOMBREUSES

Le maire informe les intéressée que la Préfecture vient de mandater les allocations d'assistance aux familles nombreuses, pour les mois de mai, juin et juillet 1934.

Le paiement aura lieu au bureau de bienfaisance mercredi 9 janvier, de 14 h. à 15 h. 30.

LA CRISE AUX HALLES

Marchandises vendues à la criée le 4 janvier : Fleurs, 13 à 26 fr. le colis ; poireaux, 0.85 la h. ; oranges, 1.50 le k. ; mandarines, 1.80 à 2.70 le k. ; pommes, 2.50 le k. ; figues, 1.45 le paquet ; dates, 1.25 le k. ; navets, 0.18 le k. ; crème de gruyère, 1 à 1.50 la b. ; port salut, 6.50 le k. ; mareilles, 0.50 à 2.78 p. ; hollande, 14 à 15 fr. le k. ; vieux, 2.50 p. ; beurre, 12 à 18 fr. le k. ; œufs, 0.15 à 0.24 p. ; saucisson, 4.50 le k. ; jambon, 11.25 à 12 fr. le k. ; patés, 5 à 8 fr. p. ; merluches, 2.80 le r. ; cabillauds, 2.40 le k. ; harengs, 0.90 à 1.80 le k. ; merlans, 0.50 à 1 fr. le k. ; raies, 2.10 le k. ; plies, 1 à 2.80 le k. ; maquereaux, 2.25 le k.

Sociétés et Comités

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — **2e section** : Dimanche 6 janvier de 10 h. à midi recette mensuelle des cotisations, au siège café de l'Hôtel de Ville.

AMICALE COLBERT. — Le Foyer sera fermé dimanche 6 janvier.

UN NOUVEAU BUREAU DES P. T. T.
dans le quartier du Blanc-Seau

Depuis plusieurs années déjà, la municipalité se préoccupait de l'installation, dans l'important quartier du Blanc-Seau, d'un bureau de poste de plein exercice, en remplacement de la recette auxiliaire qui y fonctionne actuellement.

Cette création répondrait au vœu unanime des nombreux habitants de ce quartier, situé à 4 kilomètres du centre de la ville et de son hôtel des postes et qui prend de plus en plus d'extension ; elle serait d'autant mieux accueillie qu'elle leur permettrait d'y faire toutes les opérations dont est chargé notre bureau principal des postes en supprimant les pertes de temps et en permettant une exécution plus rapide des affaires.

L'administration municipale recherchait, à cet effet, un local suffisamment spacieux, qui puisse convenir à l'établissement d'une recette de plein exercice dont les services divers pourraient être facilement logés au rez-de-chaussée, l'étage étant affecté à l'habitation du personnel.

Ayant appris qu'une maison à usage de commerce, située rue de Mouvaux, 113, était susceptible d'être mise en vente, l'administration municipale est entrée en pourparlers avec le propriétaire de l'immeuble, M. Victor Desrousseaux, qui consentit à le céder à la ville moyennant le prix principal de 90.000 francs.

Cette maison, qui figure au cadastre sous les numéros 833 p. et 834 p. de la section E, pour une contenance de 86 mq., se trouve située dans la partie la plus commerçante et la plus dense du quartier ; elle est par conséquent toute désignée pour y abriter le bureau de poste dont la création est poursuivie.

Le prix demandé étant avantageux pour la ville, la dernière assemblée communale, d'accord avec la commission des finances :

Décida l'acquisition de la propriété dont il s'agit aux conditions qui précèdent ;

Sollicita de M. le préfet du Nord que cette acquisition soit déclarée d'utilité publique et décida que le prix principal et tous les frais à résulter de cette acquisition soit approximativement, au total, 82.000 francs, seront prélev